

JEU DE

Exploité à _____, rue _____, n° _____

Par M. _____

Demeurant à _____, rue _____, n° _____

RELEVÉ RECAPITULATIF JOURNALIER

Journée – Nuit⁽¹⁾ du au⁽¹⁾

Table N°	Relevé des enjeux N°	Montant total des enjeux	Montant des enjeux misés pendant la surveillance ⁽²⁾	Temps de jeu en minutes ⁽²⁾	Temps de surveillance en minutes ⁽²⁾
1	2	3	4	5	6
TOTAUX					

Certifié sincère et complet,
..... le 20.....
l'exploitant des jeux,

(1) Biffer la mention inutile.
(2) A indiquer par table.



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE DE LA FISCALITÉ
 Avenue Gouverneur Bovesse 29, B-5100 Namur (Jambes) • Tél. : 081 33 00 05 • Fax : 081 33 02 01
<http://spw.wallonie.be> • N° Vert : 0800 1 1901 (informations générales)

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du 12 janvier 2010 portant exécution de l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 décembre 2009 portant diverses modifications relatives à la procédure fiscale wallonne.
 Namur, le 12 janvier 2010.

Le Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports,
A. ANTOINE